

Questions posées par SAOR-CFDT

DP/AA/ SAOR-CFDT/10/09/01

Suite à l'accident dramatique d'une cliente au péage d'Allainville, nous nous apercevons que la téléopération est en première ligne dès qu'un problème survient au péage.

Afin de leur faciliter le travail et d'augmenter la sécurité des clients dans les voies de péage, l'entreprise ne peut elle pas envisager l'installation d'un système d'alerte de présence de piéton dans les voies ?

Un écran défilant avec chaque gare télé opérée ne pourrait il pas être envisagé en téléopération ?

Lors de l'accident d'Allainville, aucune alarme n'est remontée à la téléopération avant la fermeture de la voie (soit après la survenance de l'accident). De ce fait, la téléopération ne s'est pas retrouvée en 1^e ligne. Cependant si la téléopération détecte une situation anormale, elle doit contacter au plus vite le PCE afin qu'il puisse prendre le relais si nécessaire.

La question des outils et de leur utilisation, de la signalétique ainsi que de la formation seront mis à l'ordre du jour des groupes sécurité péage et exploitation des équipements de péage.

D'autre part, les fonctionnalités et l'ergonomie du mur d'écrans sont un des sujets du projet de modernisation de la téléopération (dénomination technique : projet OTO).

DP/AA/ SAOR-CFDT/10/09/02

Une consigne vient d'être mise en place sur le secteur concernant l'activation des PMV lors de la pose du 1er panneau sur la BAU.

Sur l'A85, pouvons nous demander à ASF d'activer leurs PMV pour les balisages dans l'échangeur de Corzé dans le sens 1 ?

Le Chef de Centre de Vivy va prendre contact avec son homologue d'ASF Pays de Loire.

DP/AA/ SAOR-CFDT/10/09/03

A quand un déploiement de PMV latéraux sur l'A85, pour informer les clients lors des balisages ?

A ce jour le déploiement des PMV latéraux n'est pas programmé.

Rappelons que les différentes sections sont construites avec un niveau d'équipement en corrélation avec le niveau de trafic prévisionnel.

Cependant, depuis l'ouverture d'A85, Autoroute FM ainsi que les PMV en amont des bifurcations autoroutières ont été installés.

Récemment 4 PMV sur potence ont été installés en protection de 4 zones sensibles en amont des viaducs.

Questions posées par la CGT

DP/AA/CGT/10/09/04

Suite à la question DP/AA/CGT/10/05/05 du mois de mai dernier et après consultation des salariés, nous constatons qu'aucune amélioration n'a été observée sur le mode du management, pire encore les salariés se sentent harcelés voir méprisés. Nous vous demandons d'y mettre bon ordre. Si toutefois aucune avancée n'est faite, nous nous gardons le droit d'en avvertir les autorités. La CGT ne laissera pas l'entreprise détruire la santé morale des salariés pour les obliger à partir.

Bien que nous ayons pour habitude d'apporter la plus grande attention aux alertes formulées par les délégués du personnel, nous tenons à vous indiquer que nous sommes surpris par la force des termes employés, faisant référence à du harcèlement ou du mépris vis-à-vis de nos salariés. Soyez convaincus que les managers ne sont pas dans cette démarche.

Contrairement à ce que laisse entendre cette question nous tenons à vous assurer que les remarques faites lors de la réunion DP de mai 2010 avaient été prises en compte par toute la ligne hiérarchique. Il apparaissait alors très important de donner davantage de lisibilité aux receveurs d'Ancenis, c'est pourquoi nous avons indiqué que des réunions allaient être organisées en juin. Ces réunions devaient permettre de lever les éventuelles craintes individuelles ou collectives. Tous les receveurs y étaient conviés, 7 réunions ont été organisées, facilitant ainsi la participation.

Malgré cela, vous nous signalez que vous n'avez pas constaté d'amélioration. De ce fait, nous allons très rapidement organiser des rencontres avec les délégués du personnel de chaque organisation syndicale. Ces rencontres nous permettront de mieux cerner ce que peuvent ressentir les personnes concernées et d'identifier les voies d'amélioration en matière d'organisation, d'accompagnement du changement et de communication. Une restitution sera faite au cours des prochaines réunions de DP et de CHSCT.

L'encadrement de proximité continuera à se mobiliser pour que chacun trouve sa place dans l'organisation.

DP/AA/CGT/10/09/05

A la suite du décès de Mickaël, certains salariés ont utilisé leur droit d'alerte afin de sensibiliser l'entreprise sur les risques liés à leur emploi. Ces salariés, suite à ce geste fort, s'étonnent de n'avoir suscité aucune réaction de la part de l'entreprise. Qu'en est-il ?

La problématique sécurité du métier d'Agent Routier est prise en compte au travers de différentes instances telles que le CHSCT, le groupe balisage, groupe intervention sur BAU... D'autre part, comme nous avons pu l'indiquer dans la réponse à la question **DP/AA/CGT/10/08/01** du mois d'août, Arnaud GRISON a diffusé une note datée du 26/06/10 dans laquelle il rappelle son engagement et sa détermination à lutter contre tout accident du travail. Dans cette même note, et afin de structurer la démarche, il demande à ses Directeurs Régionaux de :

- Réévaluer les pratiques de pose et dépose de balisage.
- Examiner les interfaces entre l'exploitation et les chantiers (organisation, préparation et intervention).
- Proposer de nouvelles actions de communication en matière de sécurité routière à destination de nos clients.

DP/AA/CGT/10/09/06

Sur la gare de Saint Germain, il est demandé aux salariés de ne pas rentrer en cabine. Quel est le but d'une telle consigne ?

Ceci est fait pour avoir en permanence une voie LiberT dédiée afin de satisfaire notre clientèle. Des échanges seront organisés avec les Receveurs de St Germain afin de clarifier cette consigne ainsi que sa mise en oeuvre.

DP/AA/CGT/10/09/07

De nombreux personnels du centre d'Ancenis sont utilisés pour les travaux sur le secteur d'Angers, ce qui engendre un manque d'heure effective sur le centre d'Ancenis (ex : retard d'entretien des différentes zones etc...), Comment comptez vous compenser ce manque ?

Afin de prendre en compte cette situation, le budget d'entretien de la végétation a été augmenté pour la fin de l'année 2010 et pour 2011.

DP/AA/CGT/10/09/08

Suite aux nombreux accidents graves sur l'ensemble du réseau impliquant ou non des salariés, nous constatons un défaut de communication auprès des instances (DS, CHSCT, DP...) ainsi qu'auprès des salariés. Comment comptez-vous résoudre ce problème au plus vite ?

En fonction de la complexité des sujets, il est parfois difficile de restituer rapidement une information fiable. En effet, en matière de sécurité, le recueil des éléments, la vérification de leur fiabilité et l'analyse peuvent prendre du temps. Le CHSCT est néanmoins informé dans les meilleurs délais dès lors qu'un salarié est victime d'un accident de travail ou de trajet.

Ajoutons que les supports de communication internes sont nombreux (quart d'heure sécurité, affichage QSE, Cofiweb, réunions de management, ...)

DP/AA/CGT/10/09/09

Chaque année de nombreuses demandes de formations sont faites par les salariés, notamment suite aux entretiens de bilan. Nous tenons à vous avertir que les salariés n'ont aucun retour suite à ces demandes.

Nous veillerons à apporter des améliorations dans le cadre de mise en œuvre du prochain plan de formation.



Emmanuel BONNET
Directeur Régional

